

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
PAUL SARRAZIN	Maire	19 639	8 974	51 551	8 070
GINETTE PRIEUR	Conseiller	6 541	2 991		
SYLVAIN ROY	Conseiller	6 541	2 991		
JOHANNA FEHLMANN	Conseiller	6 541	2 991		
JACQUELINE L. MEUNIER	Conseiller	6 541	2 991		
CLAUDE LUSSIER	Conseiller	6 541	2 991		
	Maire				
	Conseiller				
	Conseiller				
	Conseiller				
	Conseiller				
SYLVAIN GOYETTE	Conseiller	6 541	2 991		
	Conseiller				

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).